



Juba Ihadadden

FRANCE

Panorama des crédits et placements au T2 2024

Novembre 2024

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



PANORAMA DES CRÉDITS ET PLACEMENTS À LA MI-2024

RAPPEL DU CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER DEPUIS 2020

En 2024, la baisse de l'inflation s'accompagne d'une reprise timide de la croissance

Début 2022, les pressions inflationnistes se sont accentuées, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le conflit et les sanctions adoptées ont également pesé négativement sur l'offre, notamment *via* l'accélération du prix des intrants pour les entreprises. Si l'adoption du bouclier tarifaire a amorti la hausse des prix à la consommation pour les ménages et des prix à la production, les incertitudes ont pesé sur la demande des agents économiques. L'activité est toutefois restée dynamique en 2022, toujours portée par la reprise *post*-Covid, avec une croissance du PIB de 2,6%.

L'inflation élevée a conduit la BCE à remonter rapidement ses taux directeurs. En 2023, l'économie française a été soutenue principalement par le commerce extérieur et la consommation, tandis que l'investissement a été pénalisé par le resserrement monétaire. L'économie française a échappé à la récession, avec une croissance annuelle de 1,1%. Le processus désinflationniste entamé en 2023 s'est poursuivi en 2024 en France ainsi qu'en zone euro.

Depuis 2020, face aux chocs, les entreprises non-financières ont eu recours à l'endettement

Les mesures prises afin de protéger les entreprises dans le contexte de la crise sanitaire de 2020 ont conduit à une hausse des dépôts et de l'endettement des sociétés non-financières (SNF). Sur un an, à fin 2020, leurs dépôts à vue (DAV) ont progressé de 33,5%. Au fur et à mesure qu'elles ont procédé au remboursement des prêts garantis par l'État (PGE), les SNF ont mobilisé leurs liquidités. Dans le même temps, les entreprises ont fait face à une hausse des prix de l'énergie, qui a débuté fin 2021 et s'est poursuivie avec l'invasion de l'Ukraine en 2022. Malgré ce choc négatif d'offre et la compression des marges induite, leur trésorerie est restée à des niveaux élevés, au détriment d'un endettement en hausse.

Avec la hausse des taux en 2022 et 2023, elles ont arbitré leurs liquidités vers les dépôts à terme (DAT) et les OPC monétaires, devenus plus rémunérateurs : après avoir augmenté de 41,8% en 2022, les encours de DAT ont été en hausse de 47,4% en 2023. Courant 2023, la position financière des SNF s'est légèrement dégradée, mais elles ont disposé d'un matelas de trésorerie qui leur garantit des marges de manœuvre en cas de besoin et a jusque-là permis de limiter la remontée des défauts de crédits entreprises. En 2023, la croissance économique atone a conduit à une hausse modérée de l'endettement des SNF.

Depuis 2020, les ménages ont épargné une proportion élevée de leur revenu et ont arbitré en faveur de produits de taux à la suite du resserrement monétaire

Le taux d'épargne des ménages est resté élevé depuis la période du Covid : 16,9% en moyenne en 2023, contre 14,4% en moyenne entre 1996 et 2019. Le retour vers les niveaux constatés avant le confinement peine à se matérialiser, témoignant de comportements de précaution persistants, dans un contexte de fortes tensions géopolitiques.

Le renchérissement du coût du crédit a provoqué une forte baisse de la production de crédit habitat aux ménages. Sur douze mois, elle s'est établie à 137,4 Mds€ en juin 2024, contre 215,6 Mds€ en juin 2023, soit une contraction de 46%. La baisse durable du taux de chômage soutient la production de crédits à la consommation qui atteint 72,1 Mds€ sur un an en juin 2024 (contre 73 Mds€ un an auparavant).

Les placements financiers des ménages (y compris intérêts capitalisés) ont été exceptionnellement élevés en 2020 (212 Mds€) et ont commencé à décroître en parallèle de la baisse progressive du taux d'épargne et surtout du fort ralentissement du crédit. Depuis mi-2022, ils arbitrent en défaveur des dépôts à vue : la décollecte s'explique par la hausse des taux qui a rendu plus attractifs d'autres produits financiers (livrets, DAT, obligations, actions, assurance-vie).

SOMMAIRE

1 | **Financement des entreprises**

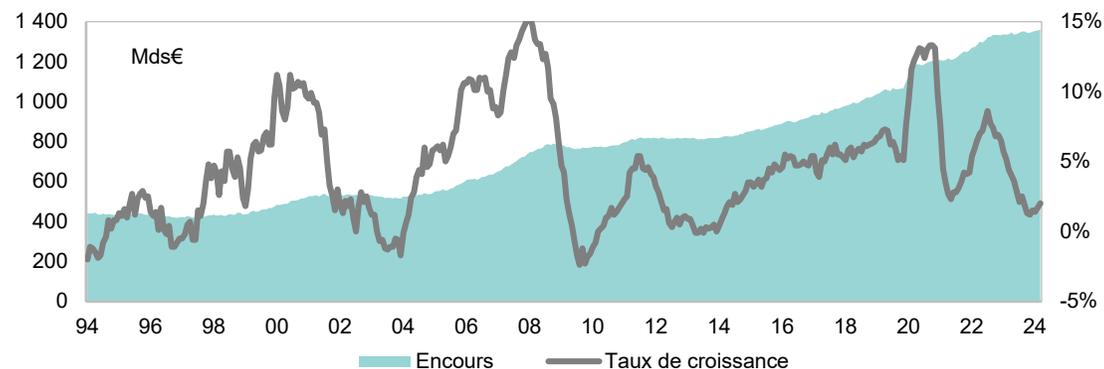
2 | **Crédits aux ménages**

3 | **Placements des ménages**

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

CRÉDITS DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES EN 2023-2024

Encours de crédits aux SNF



Derniers points : juin 2024

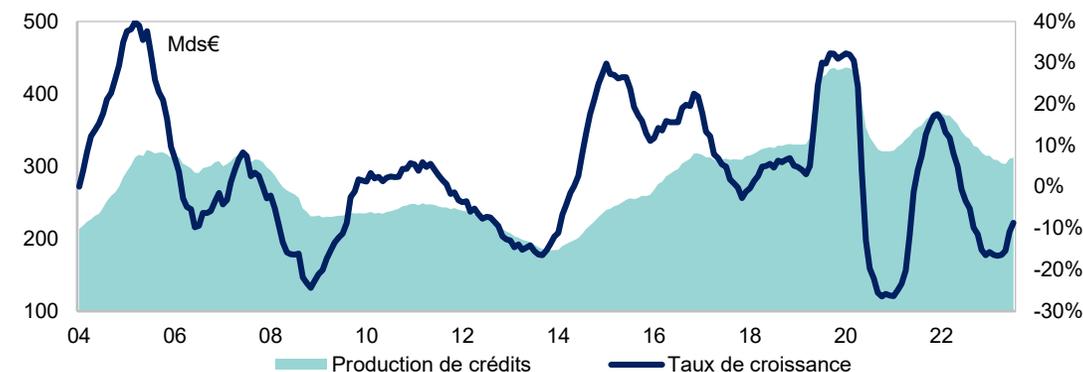
Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

L'encours des crédits aux sociétés non financières (SNF) avait nettement accéléré en 2020, à +13,3%, puis fortement décéléré en 2021, à +3,6%. Ces mouvements reflétaient le succès des PGE (prêts garantis par l'État), massivement souscrits entre avril et septembre 2020. Ainsi, l'encours de crédits de trésorerie est en très forte hausse en 2020 (+37,7%) et en léger repli en 2021 (-2,3%).

En 2022, l'encours de crédit s'est redressé de 7,4% sur un an du fait des tensions de trésorerie provoquées par le conflit ukrainien et du choc inflationniste. Dans le même temps, l'encours de crédit à l'investissement a augmenté de 7,5%.

L'encours de crédit a ensuite fortement ralenti en 2023, mais reste en hausse à 1,9%, du fait de l'amélioration de la profitabilité des SNF (recours moindre au crédit de trésorerie), du ralentissement de l'activité et d'une hausse graduelle des remboursements de PGE. En juin 2024, le crédit est en hausse de 2%.

Production de crédits aux SNF (cumul 12 mois)



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base MIR1, Crédit Agricole S.A./ECO

Après avoir fortement redémarré en 2022 (+16%), la production de crédits aux SNF se contracte de 15,7% en 2023. Au premier semestre 2024, la production de crédits aux SNF est en baisse de 8,7%.

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

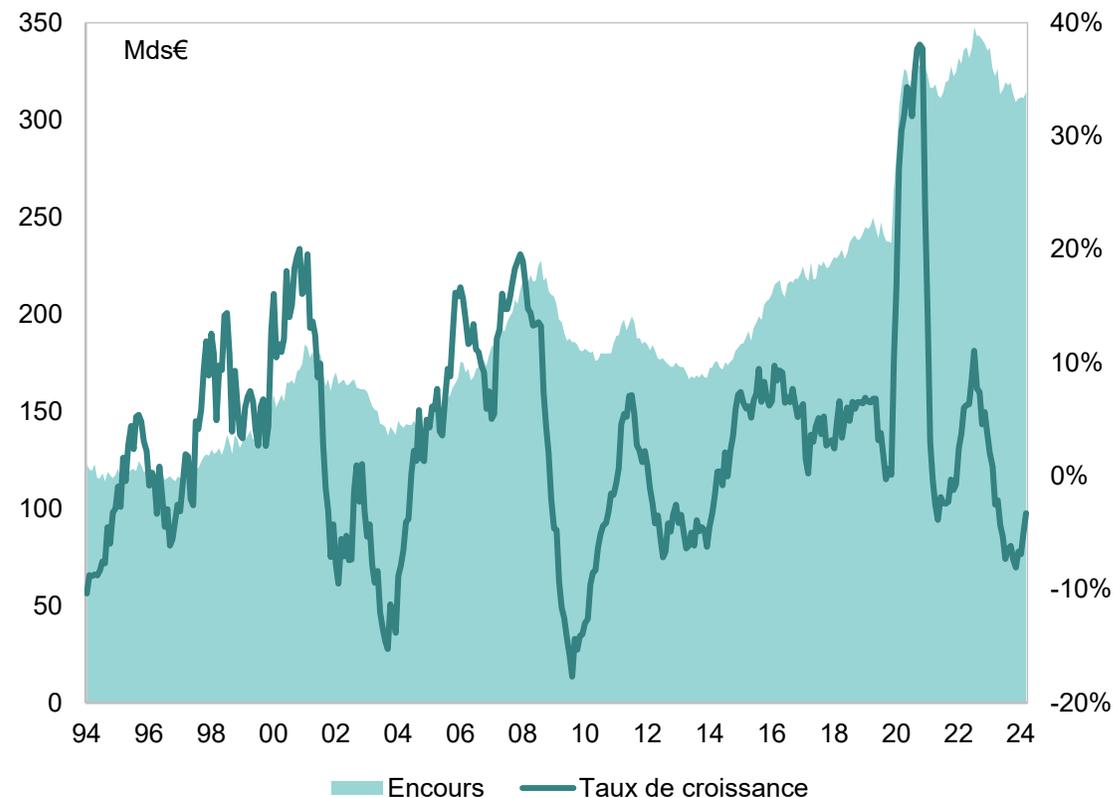
CRÉDIT TRÉSORERIE DES ENTREPRISES NON-FINANCIÈRES

En 2022, l'encours des crédits de trésorerie a redémarré (+7,4%, après -2,3% en 2021) avec l'impact du conflit ukrainien et du choc inflationniste. La profitabilité des entreprises a été contrainte par le ralentissement de l'activité, la réduction des mesures de soutien d'urgence, la hausse des coûts de production, une offre plus limitée d'énergie et la remontée des taux d'intérêt. En cours d'année, les entreprises ont pu toutefois peu à peu répercuter en partie les hausses de coûts intermédiaires dans les prix de vente. Au total, leur situation de trésorerie s'est un peu dégradée.

En 2023, la profitabilité des entreprises s'est maintenue. Dans de nombreux secteurs, elles ont restauré leurs marges, avec la hausse des prix de production et le repli des coûts de l'énergie au premier semestre. L'encours des crédits de trésorerie est en baisse de 6,2% sur un an fin 2023, les entreprises bénéficiaires des PGE ayant, pour la plupart, procédé au remboursement de leurs emprunts. Selon la Banque de France, 52 % des encours ont été honorés à fin novembre 2023, sur un total de 144 Mds d'euros de prêts accordés.

La contraction de l'encours de crédit de trésorerie entamée en 2023 a accéléré jusqu'en février 2024 où elle atteint -8,1% sur un an. Cette dynamique est le signe que les entreprises ont poursuivi le remboursement des PGE. En juin 2024, la baisse du crédit sur un an ralentit et s'établit à -3,3%.

Encours de crédits trésorerie SNF



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

CRÉDIT INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES NON-FINANCIÈRES

La bonne tenue des crédits investissement en 2022 (+7,5%, après +5,6% en 2021) s'explique par le rattrapage des dépenses d'investissement dans certains secteurs comme l'automobile.

Fin 2023, les encours de crédits à l'investissement ont progressé de 4,4%, en net ralentissement par rapport à 2022, malgré la bonne tenue de la formation brute de capital fixe (FBCF) des SNF (+3%). Pour cause, les SNF ont vu leur taux d'auto-financement s'améliorer (95,3% en 2023, contre 87,6% en 2022), signe qu'elles ont accru le recours à leur épargne brute pour financer leurs investissements. Cet arbitrage en défaveur du recours aux crédits se fait dans un contexte de hausse des taux d'intérêt sur les crédits.

Au premier semestre 2024, le ralentissement des dépenses d'investissement des SNF, qui stagnent au deuxième trimestre 2024 sur un an, se traduit par la poursuite du ralentissement de l'encours de crédit à l'investissement (+3,1% sur un an à fin juin).

Encours de crédits investissement SNF



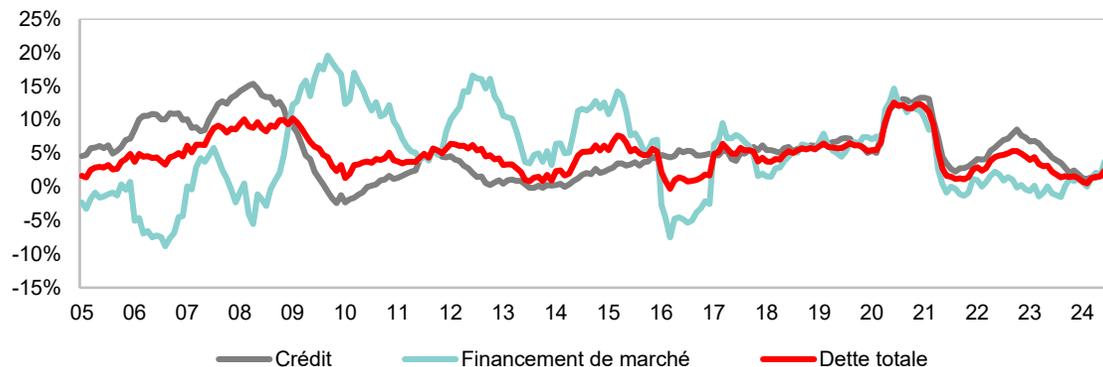
Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

FACE AUX CHOCS, LES ENTREPRISES NON-FINANCIÈRES ONT EU RECOURS À L'ENDETTEMENT

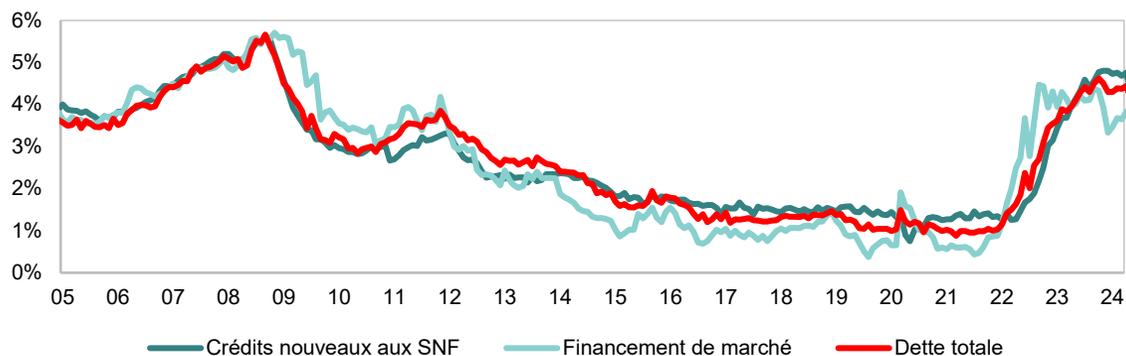
Évolution de l'endettement



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Bases MIR1 et SC1, Crédit Agricole S.A./ECO

Coût du financement



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base MIR1, Crédit Agricole S.A./ECO

La croissance de l'encours de titres de marché au passif des sociétés non financières avait fortement accéléré en 2020, à +11,4%. Les entreprises, notamment les grandes, ont profité du très bas niveau des taux *corporate* pour s'endetter fortement sur les marchés, afin notamment de renforcer leur trésorerie de manière préventive. Le coût du financement de marché était limité à 0,6% et 0,9% en décembre 2020 et 2021 respectivement (forte demande des investisseurs et politique d'achats d'actifs par la BCE). L'encours a décéléré fortement en 2021, mais croît de +1,2%. Sur ces deux années, les évolutions des crédits bancaires et des financements de marché étaient parallèles.

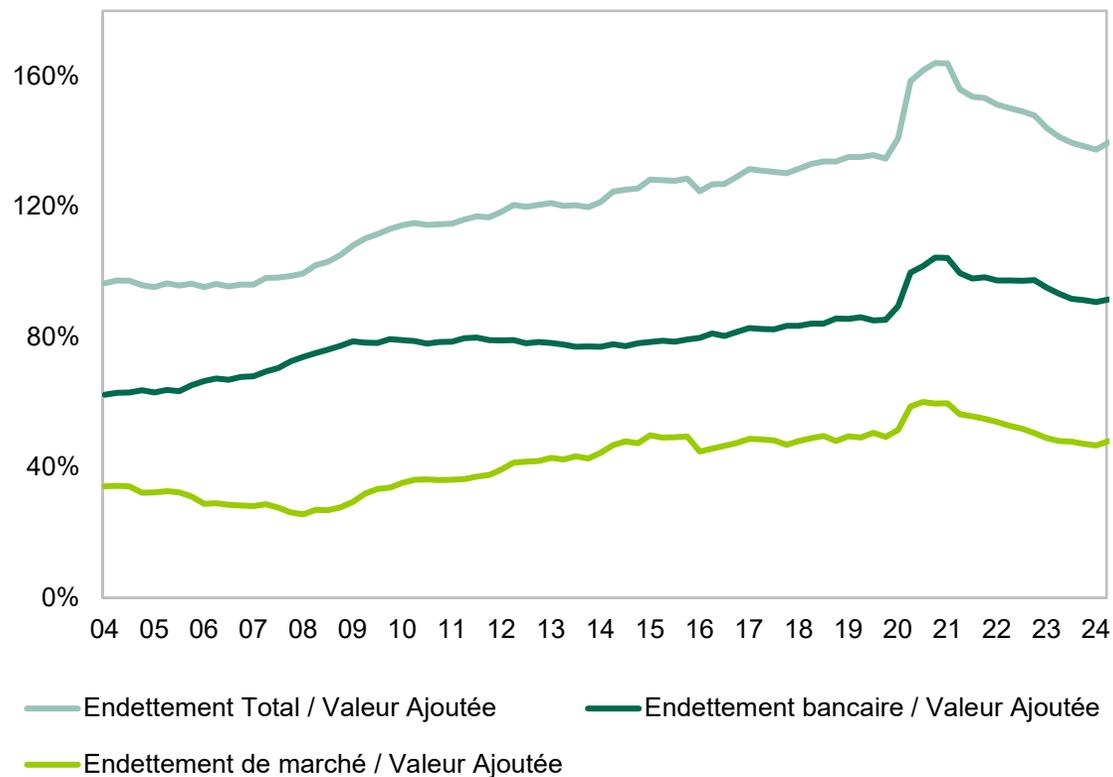
Les encours de titres de marché ont stagné (-0,3%, en 2022), tandis que les crédits ont bondi de 7,4%. Cet écart s'explique par le coût moindre du financement par le crédit par rapport à l'obligataire (3% en décembre 2022, contre 4,3%, respectivement) et la résurgence de tensions sur les marchés obligataires *corporate*.

En 2023, les évolutions des encours de crédits bancaires et des financements de marché se sont rapprochés, respectivement +1,9% et +1,2%, du fait de la convergence des coûts de financement en décembre (4,5% pour le crédit, contre 3,3% pour les titres de marché). Au total, la progression de la dette des SNF a été modérée (1,3%), dans un contexte de hausse généralisée des taux.

Au premier semestre 2024, le coût du financement par le marché (3,8% en juin 2024) a été plus avantageux comparativement à celui du crédit (4,3% en juin 2024). Ainsi, les encours de crédit (+2% sur un an fin juin) progressent moins vite que les financements de marché (+3,8%).

LE TAUX D'ENDETTEMENT DES SNF RETROUVE SES NIVEAUX D'AVANT 2020

Taux d'endettement des SNF en % de la VA



Le taux d'endettement des sociétés non financières (en pourcentage de leur valeur ajoutée), déjà assez élevé avant la crise sanitaire, s'est très fortement accru en 2020, de près de 30 points : il a atteint 164% fin 2020, contre 134,7% fin 2019. Cela tient à un double effet : la forte hausse de l'encours de dette (12,4% sur un an) et le net recul de la valeur ajoutée des SNF en valeur (-7,7% sur un an).

En 2021, le taux d'endettement s'est replié pour atteindre 153,2% en fin d'année : l'encours de dette a nettement freiné et la valeur ajoutée des SNF s'est redressée de 9,8% en valeur.

En 2022 puis 2023, le taux d'endettement poursuit son recul : 147,9% fin 2022 et 138,5% fin 2023. Ce retour au niveau d'avant la crise sanitaire (134,7% à la fin 2019 et 140,9% à la fin du T1 2020) s'explique principalement par la hausse de la valeur ajoutée. Sur ces deux années, en composé, elle s'apprécie de +17,2% (contre +6% pour la dette).

En juin 2024, le taux d'endettement est en légère baisse par rapport à son niveau de juin 2023 (respectivement 139,6% et 141,4%), grâce à une croissance de la valeur ajoutée légèrement supérieure à celle de l'endettement.

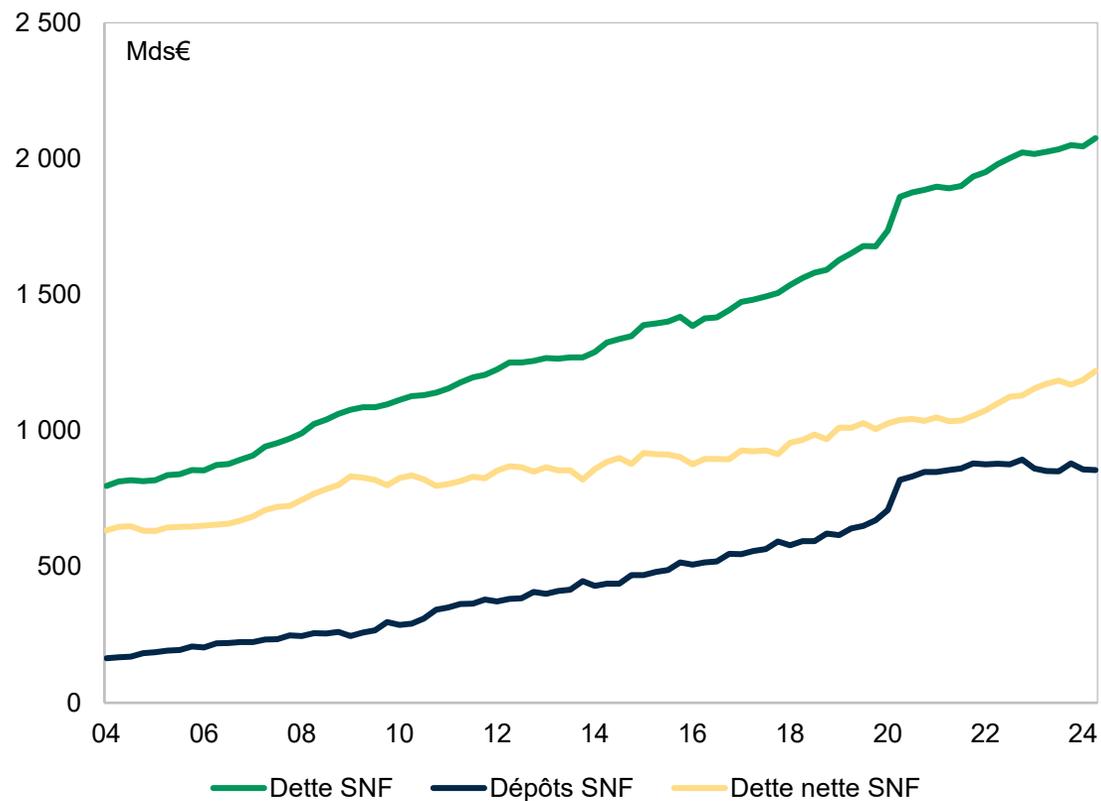
Derniers points : juin 2024

Sources : INSEE, Banque de France, Datastream, Crédit Agricole S.A./ECO

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

HAUSSE DE LA DETTE NETTE

Dettes brute et dette nette*



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Comptes nationaux financiers et Base BSC1, Crédit Agricole S.A./ECO

Après avoir progressé de 3% en 2020, la dette nette s'est accrue de 1,8% en 2021 : le recours marqué des SNF à la dette a été en bonne partie consacré à la constitution de réserves de cash. En effet, le flux net cumulé de dette brute entre fin 2019 et fin 2021, qui s'élève à 257 Mds€, se retrouve en bonne partie dans le flux net de dépôts (DAV et DAT) accumulé sur cette période (209 Mds€).

En 2022, la dette nette a accéléré (+7,8%), du fait de la progression de 4,6% de la dette brute et de l'évolution modérée des dépôts (+1,5%).

En 2023, les entreprises ont commencé à réutiliser leurs liquidités, induisant ainsi un repli de l'encours de dépôts (-1,5%). Combiné à un redémarrage modéré de la dette brute (+1,3%), cela a induit une hausse de 3,5% de leur dette nette. Les SNF ont alors disposé d'un matelas de trésorerie, ce qui a permis de leur garantir des marges de manœuvre en cas de besoin et de limiter la remontée des défauts de crédits entreprises.

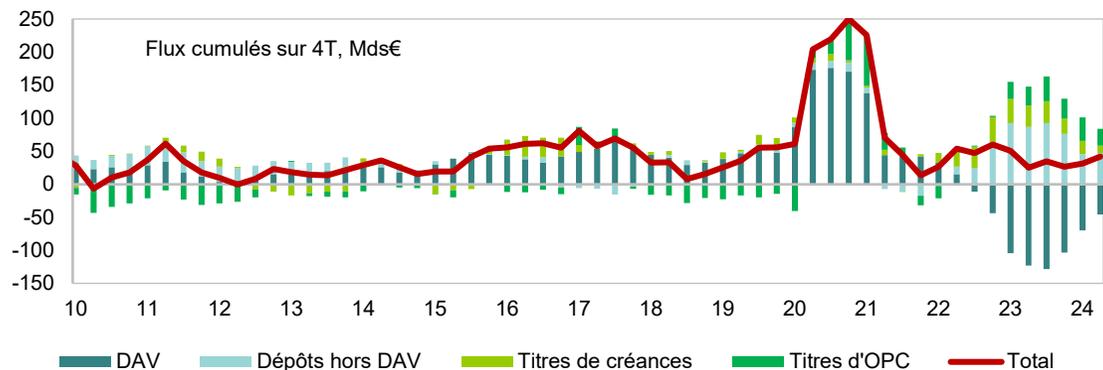
En juin 2024, sur un an, la dette nette est en hausse de 4%, du fait de la reprise de l'endettement des SNF (+2,5%) et de la stagnation de leurs dépôts (+0,4%).

* Dette nette = Dette brute – Dépôts à vue – Dépôts à terme

PLACEMENTS DES ENTREPRISES

ARBITRAGE EN DÉFAVEUR DES DÉPÔTS À VUE DEPUIS 2022

Flux de placements des SNF



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Comptes nationaux financiers, Crédit Agricole S.A./ECO

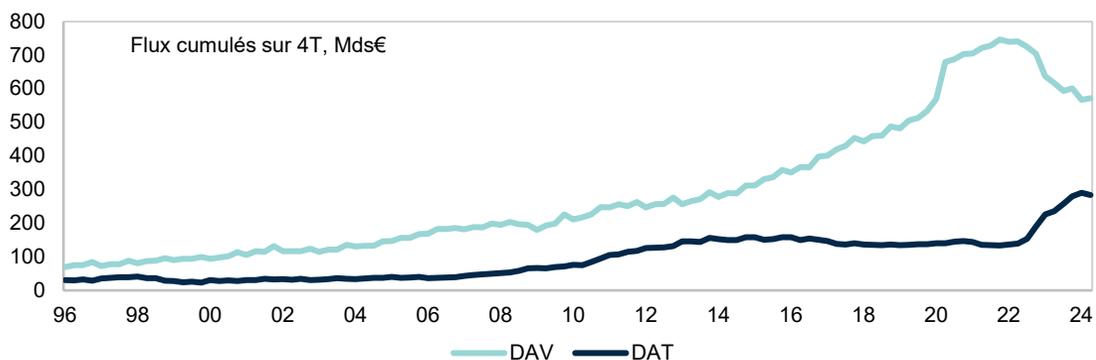
Les flux vers les numéraires et dépôts des SNF ont atteint un niveau record en 2020, à 184,3 Mds€ (parmi lesquels 170,4 Mds€ ont été orientés vers les dépôts à vue). En 2021, le flux s'est réduit et atteint 24,7 Mds€, un niveau proche de la moyenne annuelle historique de 25,9 Mds€ entre 1996 et 2019. Les dépôts à vue ont collecté 42 Mds€, tandis que les dépôts à terme ont décollecté de 13,2 Mds€.

En 2022, le flux de dépôt s'est accru de 18,4 Mds€. Les flux ont été principalement orientés vers les dépôts à terme (55,4 Mds€, alors que les dépôts à vue décollectent de 43,7 Mds€), du fait de l'amélioration de leur rémunération (1,7% en décembre 2022, contre 0,7% en juin 2022).

En 2023, les SNF ont commencé à utiliser leurs numéraires et dépôts (-26,8 Mds€). Un arbitrage vers les DAT s'est également produit (+89,6 Mds€), tandis que les DAV décollectent de 103 Mds€.

En juin 2024, sur un an, la collecte des numéraires et dépôts est faible (1,6 Md€). Les DAV des SNF ont décollecté de 45,8 Mds€ en cumul sur un an. Ces sommes sont mobilisées pour faire face à leurs besoins de trésorerie et contribuer au remboursement du PGE. Les DAT collectent de 48,6 Mds€, avec la poursuite de la hausse des taux de rémunération des DAT de maturité inférieure à deux ans qui ont atteint près de 3,9% en juin 2024, après 3% en juin 2023.

Arbitrage des encours de dépôts des SNF



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Comptes nationaux financiers, Crédit Agricole S.A./ECO

PLACEMENTS DES ENTREPRISES

LES OPC MONÉTAIRES ONT BÉNÉFICIÉ DE LA HAUSSE DES TAUX

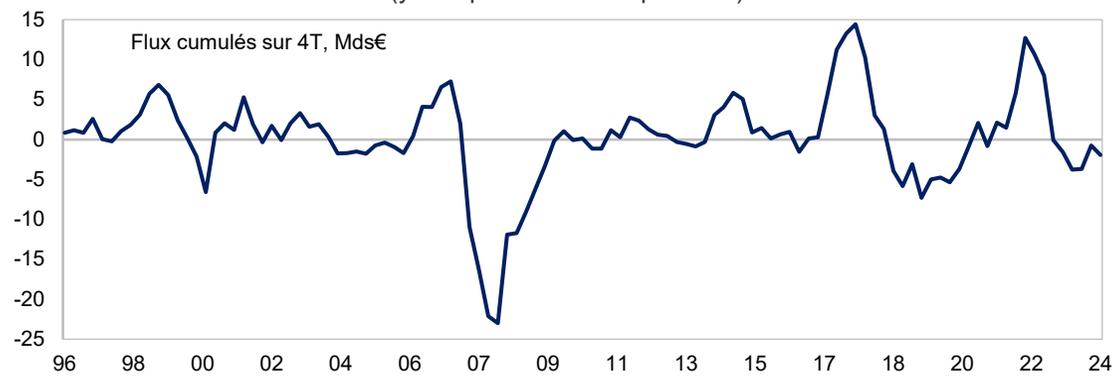
OPC monétaires
(y compris intérêts capitalisés)



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Comptes nationaux financiers, Crédit Agricole S.A./ECO

OPC non-monétaires
(y compris intérêts capitalisés)



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Comptes nationaux financiers, Crédit Agricole S.A./ECO

L'excès de liquidités des SNF, lié aux mesures de soutien mises en place par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire, ont bénéficié aux dépôts à vue mais aussi aux OPC monétaires. Ainsi, les flux vers les OPC monétaires des SNF ont atteint un niveau record en 2020, à 62,4 Mds€, alors que la moyenne entre 1996 et 2019 est de 0,5 Md€.

En 2021, les OPC monétaires décollectent de 16 Mds€ tandis que les OPC non-monétaires collectent légèrement (1,5 Mds€).

Avec la hausse des taux intervenue mi-2022 et l'attractivité renforcée des DAT, les SNF ont arbitré en défaveur des OPC monétaires qui décollectent de 5,9 Mds€. Au contraire, les OPC non-monétaires enregistrent une collecte positive de 8 Mds€.

En 2023, le taux de rémunération des OPC monétaires est en progression : il passe de 0,3% en janvier à 3,4% en décembre. Ainsi, la collecte vers les OPC monétaires est positive et s'établit à 33,8 Mds€.

En juin 2024, sur un an, la collecte des OPC monétaires atteint le niveau élevé de 28,4 Mds€, tandis que les OPC non-monétaires poursuivent leur décollecte de 1,9 Md€.

SOMMAIRE

1 **Financement des entreprises**

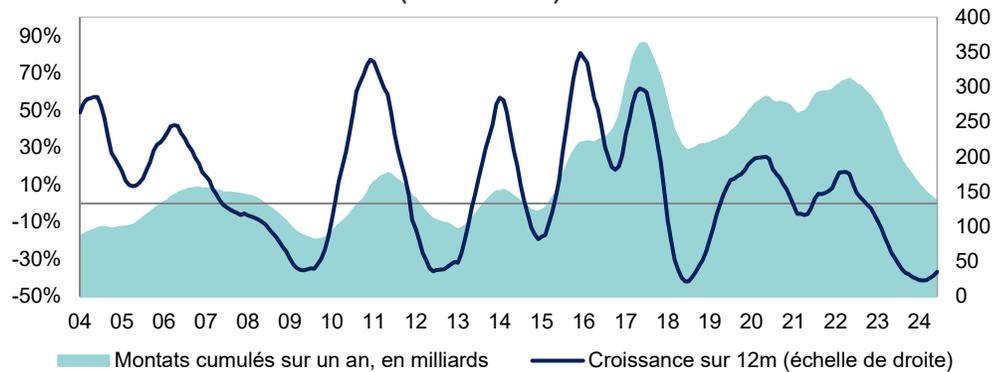
2 **Crédits aux ménages**

3 **Placements des ménages**

CRÉDIT HABITAT MÉNAGES

POURSUITE DE LA CHUTE DE LA PRODUCTION

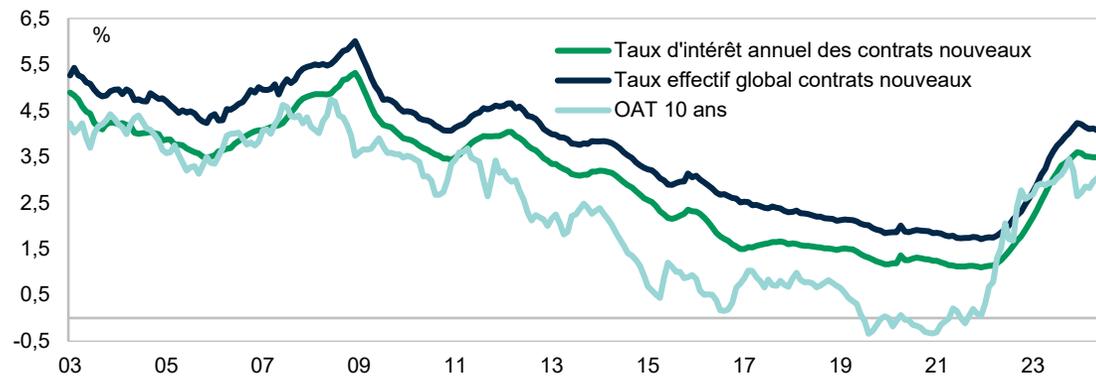
Production de crédits habitat aux ménages
(cumul 12 m)



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base MIR1, Crédit Agricole S.A./ECO

Taux d'intérêt sur les crédits habitat aux ménages



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base MIR1, Crédit Agricole S.A./ECO

En 2022, la production de crédit habitat a reculé de 6%, avec la hausse des taux longs. La baisse de pouvoir d'achat immobilier des ménages due au renchérissement du coût du crédit a progressivement réduit les ventes dans l'ancien, qui se sont contractées de 5,1% sur l'année.

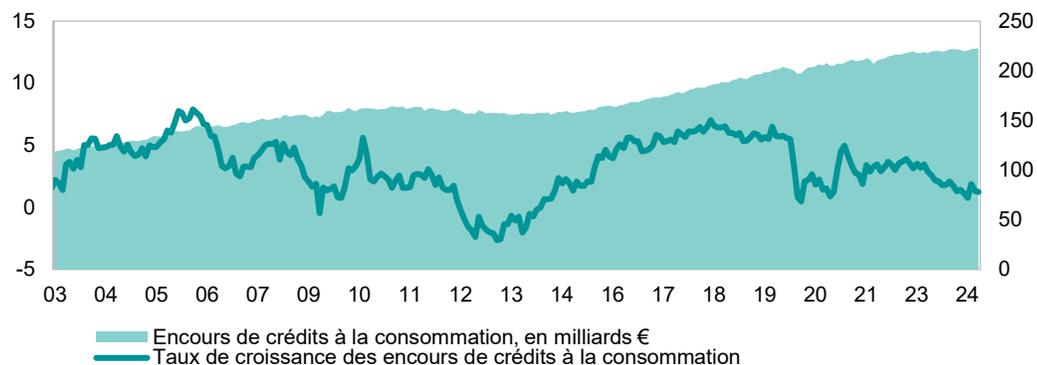
Le marché immobilier a poursuivi sa correction dans le sillage de la remontée des taux de crédit habitat : le TEG (avec assurances) a atteint 4,3% fin 2023 (contre 2,6% fin 2022). La production de crédit habitat s'est réduite de 40% en 2023, à cause de la baisse du nombre de ventes de logements (-36,9% dans le neuf et -22,1% dans l'ancien) et du recul des prix de l'immobilier de 3,4%.

En juin 2024, sur un an, les ventes dans l'ancien ont reculé de 21% et atteignent 792 000. Elles sont en-dessous de la moyenne des années 2010 qui s'établit à 834 000 unités. Cette contraction sur le marché des transactions immobilières a conduit à une baisse de la production de crédits habitat. Malgré une légère baisse depuis le début de l'année, le TEG reste élevé : 4,08% en juin 2024, contre 4,2% en janvier 2024. Ainsi, en juin 2024, sur un an, la production de crédits habitat a atteint 137,8 Mds€, une contraction de 29,4% par rapport à juin 2023 sur un an. En juin 2024, sur un an, les prix des logements dans l'ancien ont reculé de 5%, contre 1,3% dans le neuf.

CRÉDIT CONSOMMATION MÉNAGES

BAISSE DE LA PRODUCTION

Encours de crédits à la consommation des ménages et ISBLM



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

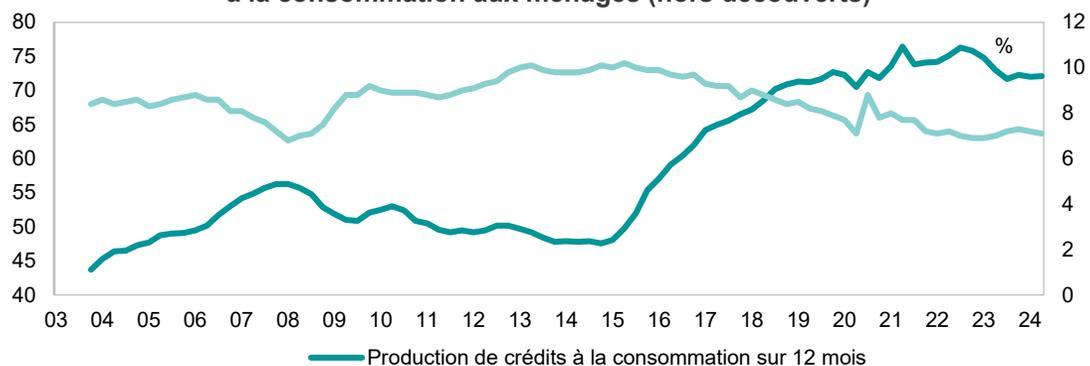
Les encours de crédits à la consommation s'élevaient à 207,6 Mds€ en 2020, puis 211,6 Mds€ en 2021. Leur production a été freinée par les restrictions sanitaires. Après avoir baissé en 2020 (-1,1%), elle a augmenté de 3,2% en 2021, dans le sillage de la reprise de la consommation des ménages.

En 2022, les encours de crédits à la consommation augmentent de 3,1% pour atteindre 219,1 Mds€. La production poursuit son rebond (+11%), soutenue par la consommation de biens durables des ménages.

En 2023, l'encours est en légère hausse de 1% et atteint 221,3 Mds€. La production de crédits à la consommation, qui chute de 58% sur un an, a été fortement freinée par le renchérissement du coût des crédits nouveaux à la consommation des ménages (hors découverts) a également joué en faveur de cette baisse (6,4% fin 2023, contre 4,8% fin 2022 et 3,5% fin 2021).

En juin 2024, l'encours a atteint 222,5 Mds€, en hausse de 1,2% sur un an. Quant à la production de crédits, elle s'établit à 71,9 Mds€ sur douze mois, une baisse de 1,6% par rapport à juin 2023. Le faible taux de chômage est un des facteurs qui joue en faveur du maintien de la production de crédits à la consommation à un niveau relativement élevé.

Taux de chômage (au sens du BIT) et production de crédits à la consommation aux ménages (hors découverts)



Derniers points : juin 2024

Sources : INSEE, Banque de France (base MIR1), Crédit Agricole S.A./ECO

PLACEMENTS DES MÉNAGES

1 Financement des entreprises

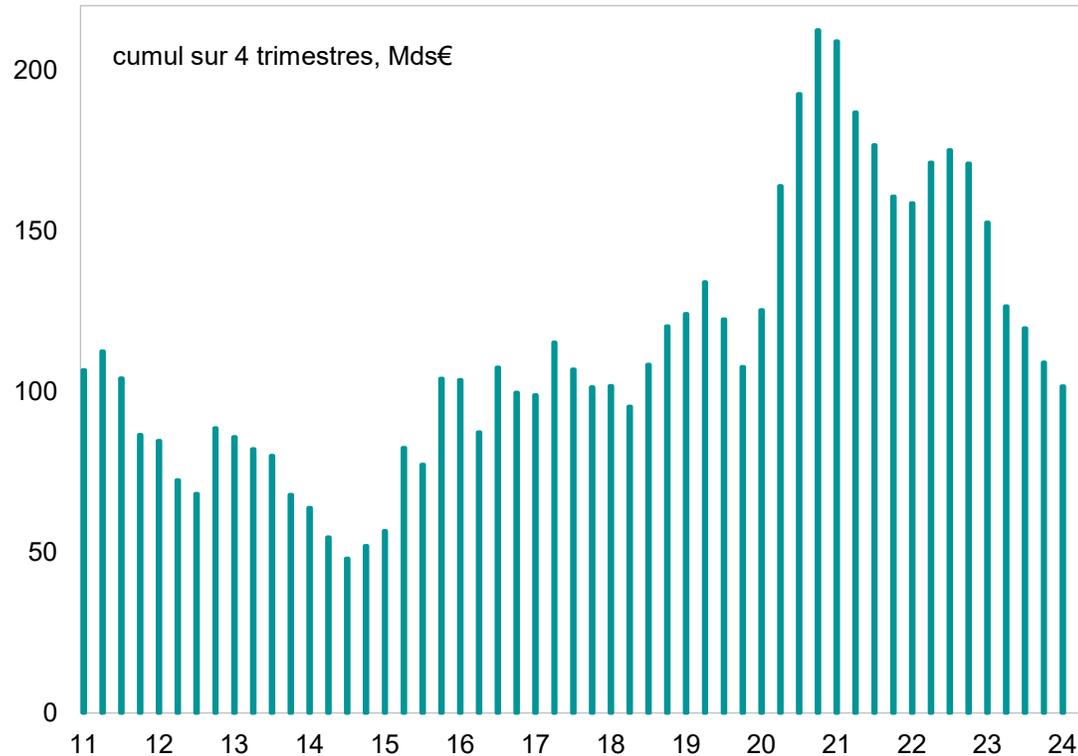
2 Crédits des ménages

3 Placements des ménages

PLACEMENTS DES MÉNAGES

DES PLACEMENTS DES MÉNAGES EN BAISSE

Flux de placements des ménages
(yc. actions non cotées et autres participations)



Après avoir atteint un record absolu en 2020 (212,5 Mds€ sur l'année), le flux total de placements des ménages s'est établi à 160,6 Mds€ en 2021, puis 170,9 Mds€ en 2022. En 2023, le niveau est en forte baisse et avoisine les 109 Mds€, un montant plus élevé que la moyenne de long terme d'avant crise (91,7 Mds€ en moyenne entre 1996 et 2019).

Deux phénomènes sont à l'origine de cette lente normalisation :

- Le taux d'épargne est en repli depuis 2020, où il avait également atteint un niveau record, à 20,4%. Il s'établit à 16,9% en 2023 comme en 2022, après 19,2% en 2021. Ainsi, les ménages français sont toujours prudents et ont continué d'épargner davantage qu'avant la pandémie, dans un contexte géopolitique et politique incertain : la moyenne de long terme (entre 1996 et 2019) d'avant crise du taux d'épargne est de 14,4%.
- Le tassement du marché immobilier, provoqué par la hausse du coût du crédit, a conduit à une baisse des flux nouveaux de crédit qui s'est répercutée sur les flux de placements en 2023

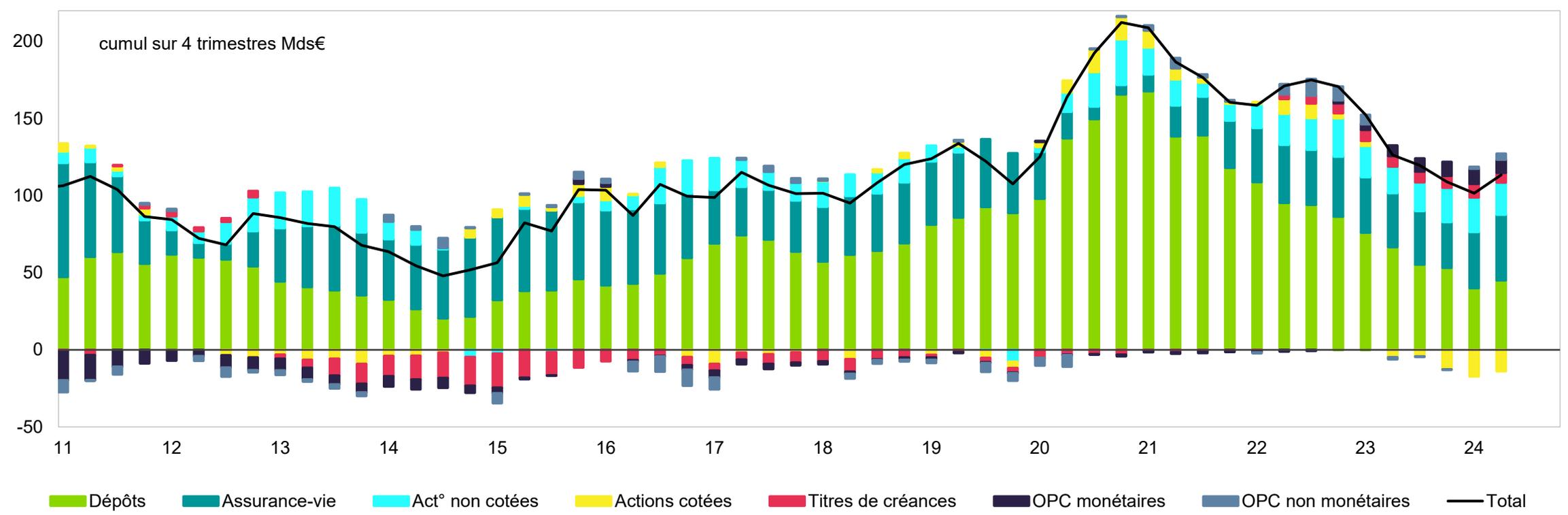
Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Comptes nationaux trimestriels, Crédit Agricole S.A./ECO

PLACEMENTS DES MÉNAGES

ARBITRAGES DE PLACEMENT DES MÉNAGES

Flux de placements des ménages
(y compris intérêts capitalisés)



Derniers points : juin 2024

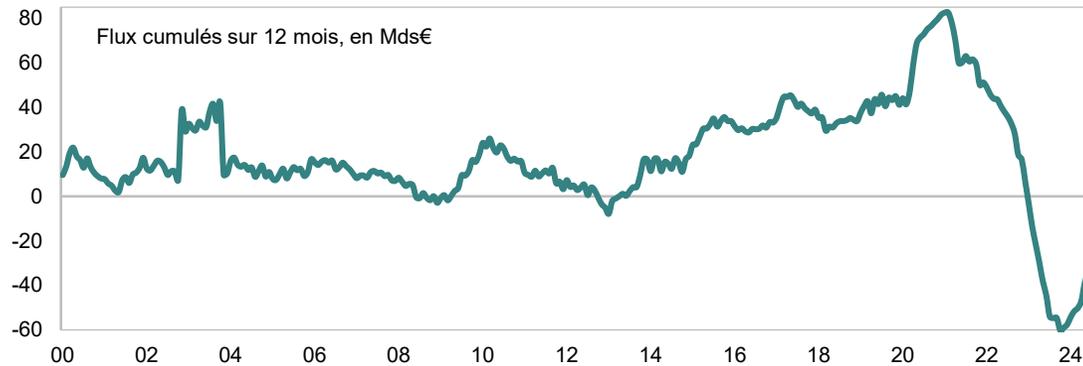
Sources : Banque de France, Comptes nationaux financiers, Crédit Agricole S.A./ECO



PLACEMENTS DES MÉNAGES

PLACEMENTS BANCAIRES : BAISSSE CONTENUE DES ENCOURS DE DÉPÔTS À VUE EN JUIN 2024

Dépôts à vue des ménages



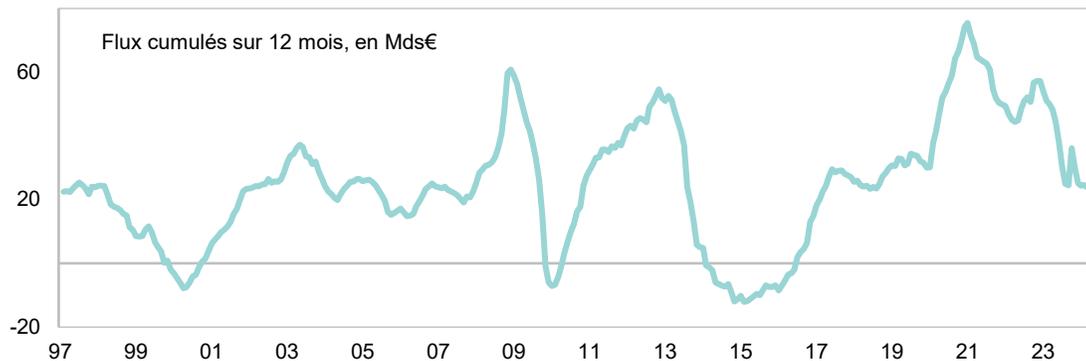
Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

En 2020 et 2021, les collectes nettes vers les dépôts à vue ont atteint des niveaux records (+85 Mds€ et +53 Mds€, respectivement). En 2022, les ménages ont commencé à réorienter leurs placements vers des dépôts à terme et les livrets, plus rémunérateurs. Cependant, la collecte vers les DAV est restée positive à +8 Mds€. En 2023, alors que la hausse des taux directeurs par la BCE s'est poursuivie, les ménages ont procédé à des décollectes substantielles de leurs dépôts à vue en 2023 (-58 Mds€). Au premier semestre 2024, les encours des DAV connaissent une baisse de 5,5% pour atteindre 576,2 Mds€. La décollecte sur un an en juin 2024 s'établit à 34 Mds€.

Depuis 2020, les flux vers les livrets bancaires sont au-dessus de la moyenne des années 2010 qui s'établit à +16 Mds€. La collecte s'est élevée à +67 Mds€ en 2020 et +51 Mds€ en 2021, les livrets ayant collecté une partie des excédents d'épargne durant le Covid et constituant une réserve de précaution. Malgré la levée totale des restrictions sanitaires fin 2021, la collecte a atteint des niveaux toujours aussi élevés en 2022 et 2023 (+60 puis +47 Mds€), du fait de la hausse des taux de rémunération des livrets. En juin 2024, sur un an, les encours des livrets bancaires sont en hausse de 2,8% et s'établissent à 922,5 Mds€. Sur la même période, leur collecte est de 24 Mds€.

Livrets bancaires des ménages



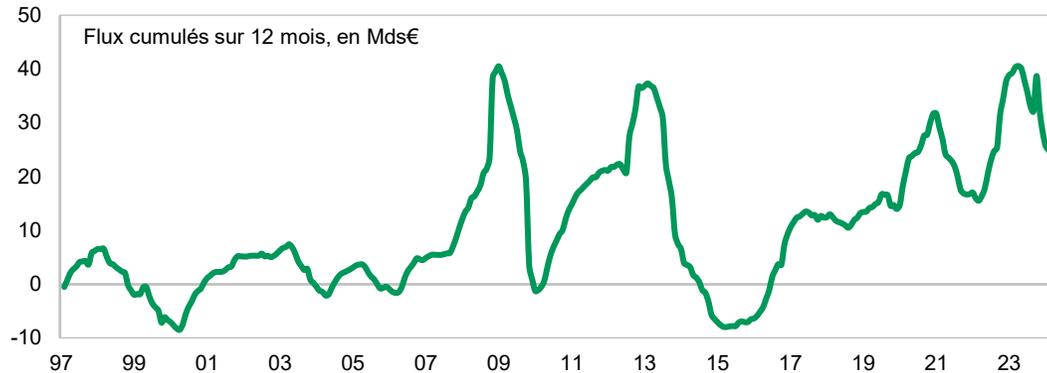
Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

PLACEMENTS DES MÉNAGES

PLACEMENTS BANCAIRES : ARBITRAGES MARQUÉS VERS LES LIVRETS

Livret A et livret bleu

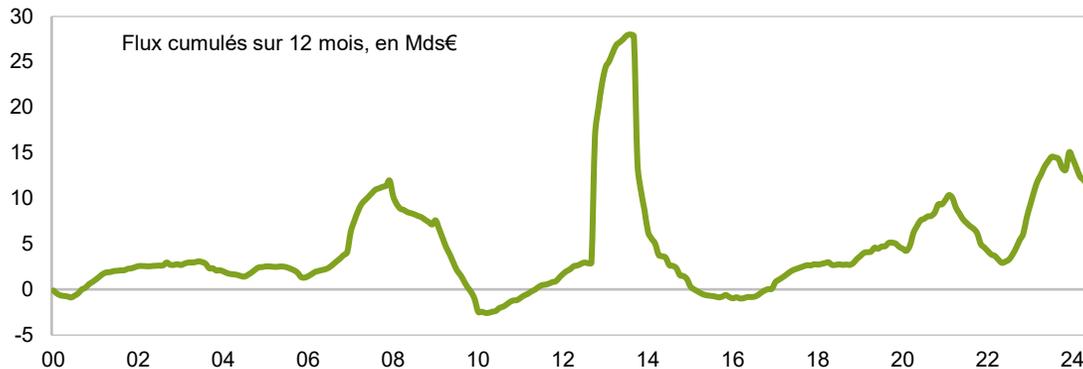


Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

Les flux sur le livret A sont historiquement élevés : 39 Mds en 2023, après 32 Mds€ en 2022, 17 Mds€ en 2021 et 28 Mds€ en 2020. En comparaison, la moyenne des années 2010 est de 11 Mds€. En juin 2024, sur un an, la collecte vers le livret A a atteint 10,5 Mds€. L'ensemble des ménages, sans conditions de ressources, bénéficie ainsi d'un placement sans risque, liquide et défiscalisé, qui leur permet de se constituer une épargne de précaution. L'attractivité du livret A a été renforcée par le maintien d'un taux compétitif. Depuis février 2023, son taux a été relevé à 3% jusqu'à janvier 2025, alors qu'il s'élevait à 2% depuis août 2022.

Livret de développement durable et solidaire (LDDS)



Derniers points : juin 2024

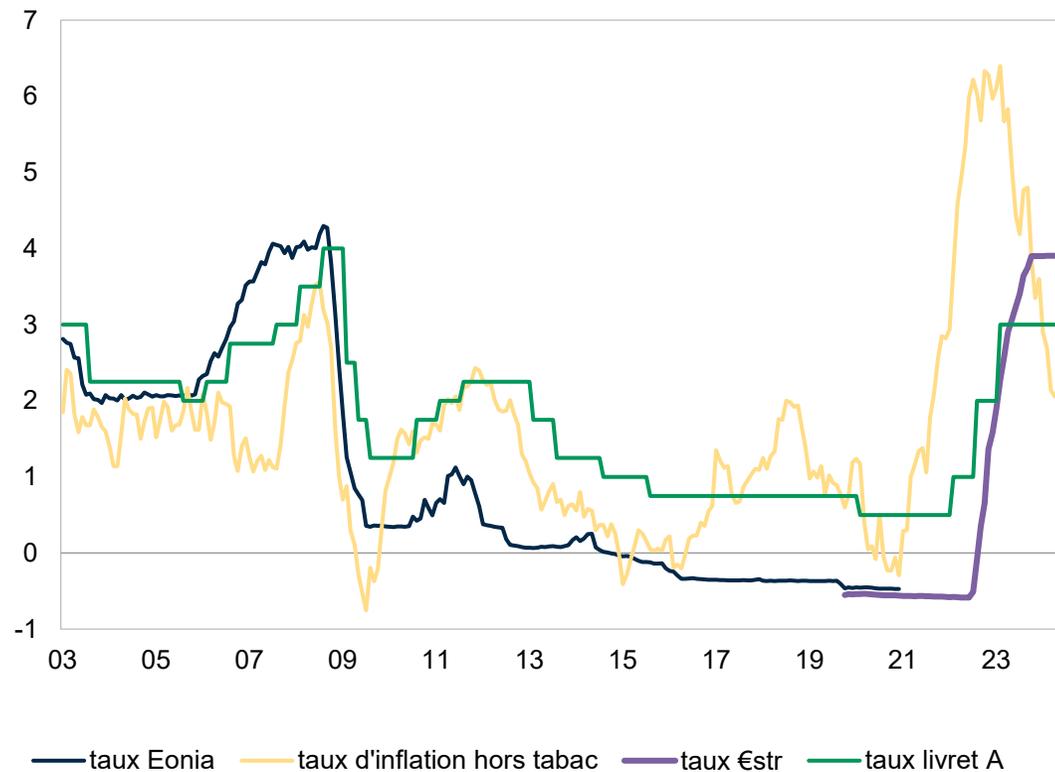
Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

Les flux sont également élevés sur le LDDS, dont la rémunération est égale à celle du livret A : 15 Mds en 2023 et 8 Mds€ en 2022. Sur les six premiers mois de 2024, la collecte vers le LDDS s'élève à 5 Mds€. L'attractivité de ce livret repose principalement sur la rémunération similaire à celle du livret A qu'il offre. Cependant, le plafond de dépôt est moindre (12 000€ contre 22 950€ pour le livret A), ce qui réduit le montant des flux dont il bénéficie.

PLACEMENTS DES MÉNAGES

TAUX DU LIVRET A

Taux du livret A



Derniers points observés : juin 2024. Prévvision : décembre 2027
Sources : Banque de France, Crédit Agricole S.A./ECO

Depuis début 2021, la formule du taux du livret A est la suivante :

Taux livret A = (taux €STR + inflation hors tabac) / 2,
avec un niveau plancher de 0,5%*.

Depuis le 1^{er} février 2023, le taux du livret A est fixé à 3% :

- L'inflation hors tabac a en effet atteint des niveaux très élevés en 2022 (liée notamment aux tensions marquées sur les prix énergétiques et alimentaires), 5,3% en moyenne annuelle, 6% en décembre. Elle a ralenti en 2023, mais est demeurée élevée : 4,8% en moyenne annuelle et 3,9% en décembre. En 2024, décru de l'inflation hors tabac devrait se poursuivre : 2,1% en moyenne annuelle et 3,2% en décembre.
- Le taux €STR, à 1,9% fin 2022, est nettement remonté avec les relèvements des taux directeurs BCE (jusqu'à 4% prévu en septembre 2023 pour le taux de dépôt). Alors qu'il atteignait 3,9% fin 2023, la baisse progressive des taux directeurs devrait le ramener à 3,2% fin 2024

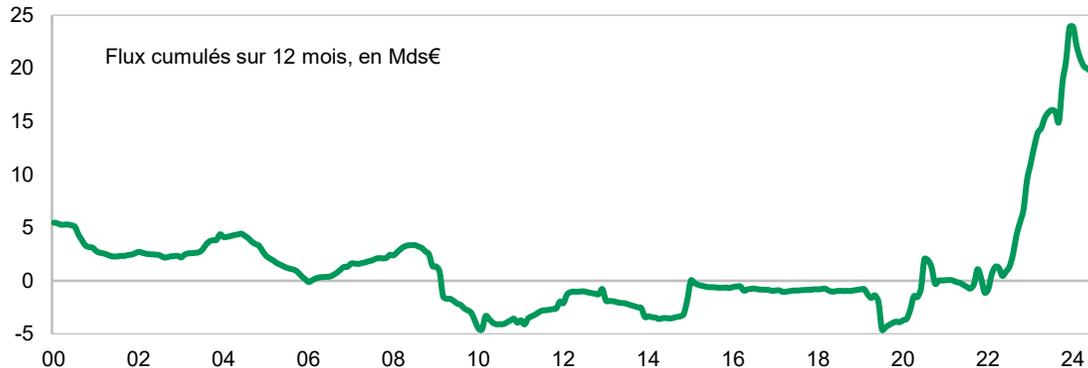
Le taux a été bloqué en juillet 2023 par le gouvernement jusqu'en janvier 2025, alors que l'application de la formule voudrait qu'il soit relevé. Le taux théorique était de 4,1% en août 2023 et 3,9% en février 2024.

* Les deux termes sont pris en moyenne sur six mois. La formule est calculée deux fois par an, le 15 janvier et le 15 juillet (pour application en février et en août).

PLACEMENTS DES MÉNAGES

PLACEMENTS BANCAIRES : SUCCÈS DU LEP ET DÉSINTÉRÊT POUR LES LIVRETS SOUMIS À L'IMPÔT

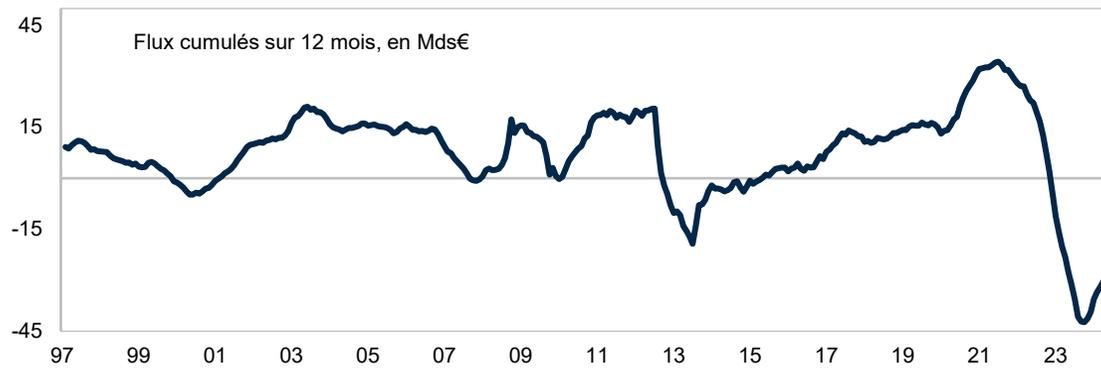
Livret épargne populaire (LEP)



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

Livret soumis à l'impôt (LSI)



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

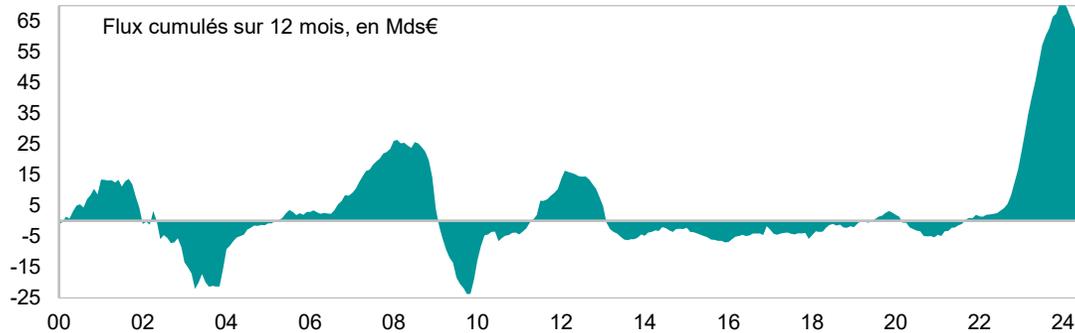
Le LEP, dont l'accès est conditionné par des critères de revenus, a bénéficié de flux positifs élevés : 24 Mds€ en 2023, après 10 Mds€ en 2022 (contre -2 Mds€ en moyenne dans les années 2010). En 2022, ce succès s'expliquait par le relèvement de son taux de rendement de 2,2% en février, puis 4,6% en août. Dans le même temps, le taux du livret A a été revalorisé à 1% en février, puis 2% en août. Pour comparaison, entre août 2008 et janvier 2022, l'écart entre le taux du LEP et celui du Livret A était de 50 points de base. En 2023, le taux de rémunération du LEP a été à nouveau revalorisé pour être fixé à 6,1% en février. Entre août 2023 et février 2024, il a été de 6%. Le relèvement de son plafond de 7 700€ à 10 000€ en octobre 2023 a également joué en faveur de la collecte. En juin 2024, sur un an, la collecte a atteint 20 Mds€, portée par la fixation du taux de rémunération à 5% entre février et août 2024.

La collecte vers les livrets soumis à l'impôt avait atteint des niveaux inédits en 2020 (+27,3 Mds€) et 2021 (31,9 Mds€), dans un contexte marqué par des taux d'épargne élevés. Dès 2022, avec la remontée des taux décidée par la BCE, la collecte a fortement baissé pour s'établir à +7,6 Mds : entre juillet et décembre 2022, les LSI ont même décollecté de 1,1 Md€. En 2023, ce processus de décollecte s'est poursuivi, les flux vers les livrets soumis à l'impôt ayant été négatifs (-42 Mds€). Leur faible rémunération (0,83% en décembre 2023, après 0,34% un an auparavant) explique leur attractivité moindre par rapport au livret A. En juin 2024, sur un an, les LSI poursuivent leur décollecte (-30 Mds€). Leur taux de rémunération est en très légère hausse : entre janvier et juin 2024, leur taux brut est passé de 0,89% à 0,95%, soit une amélioration de 1,8 point de base en net.

PLACEMENTS DES MÉNAGES

PLACEMENTS BANCAIRES : ARBITRAGES MARQUÉS VERS LES DAT

Dépôts à terme

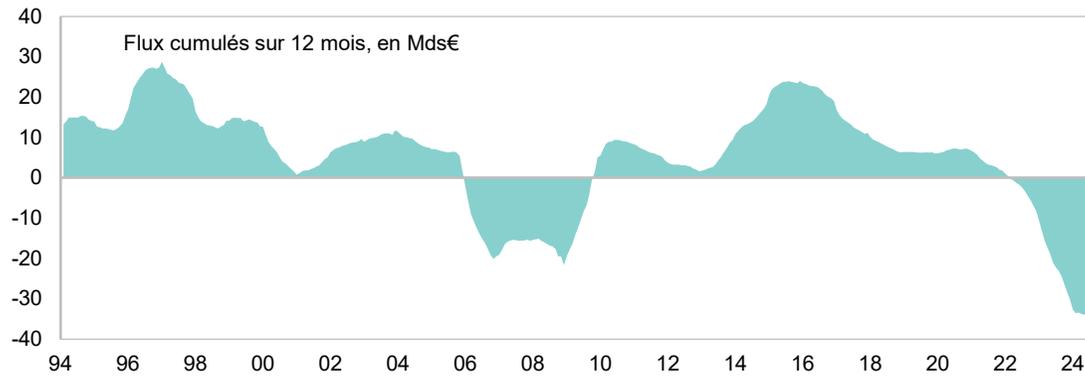


Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

Après des flux vers les dépôts à terme très faibles sur les dernières années (-5 Mds€ en 2020 et 2 Mds€ en 2021), la collecte nette est positive en 2022 (17 Mds€). En 2023, le redressement est assez net, les flux atteignant 71 Mds€. Avec la remontée des taux de rendement des DAT, les ménages ont arbitré en défaveur des dépôts à vue, au profit des DAT d'une durée inférieure à deux ans. Initialement à 0,16% fin 2021, leur taux de rémunération a été successivement de 1,7% fin 2022, puis 3,6% fin 2023. En juin 2024, sur un an, les DAT ont collecté 57,7 Mds€. 52% de la collecte sont orientés vers les DAT inférieurs à deux ans dont le taux de rémunération a gagné 40 points de bases entre décembre et juin 2024.

Plan épargne logement



Derniers points : juin 2024

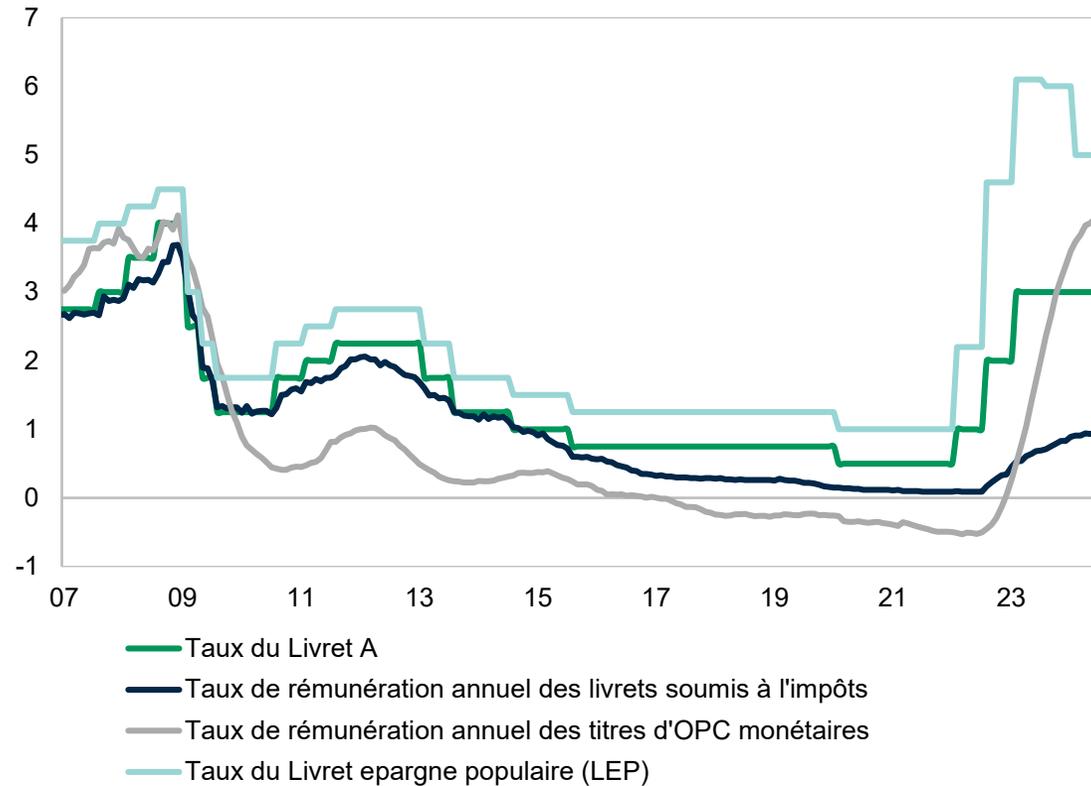
Sources : Banque de France, Base BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

En 2023, la décollecte des PEL accélère, alors que les flux ont diminué continûment depuis 2015. D'abord positive (7 Mds€ en 2020, puis 2 Mds€ en 2021), la collecte est négative depuis 2022 (-8 Mds€). Le rendement après PFU des nouveaux contrats de PEL, à 1,6%, est devenu moins attractif que celui du livret A qui est défiscalisé. Ainsi, la décollecte atteint 30 Mds€ en 2023. Ce phénomène est accentué par l'augmentation de l'apport nécessaire pour réaliser un achat immobilier dans un contexte de taux élevés. En juin 2024, sur un an, la décollecte des PEL s'accélère et atteint 33,6 Mds€.

PLACEMENTS DES MÉNAGES

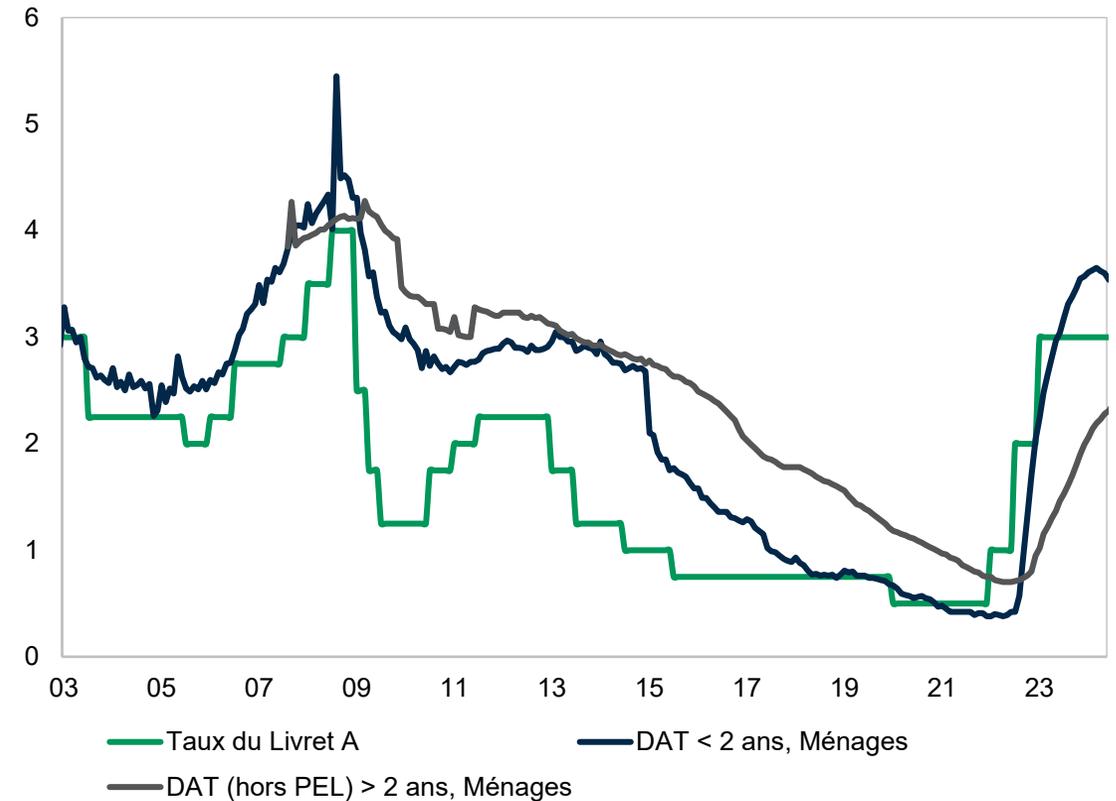
RÉMUNÉRATION DES PLACEMENTS LIQUIDES ET DES DAT

Taux des livrets (%)



Sources : Banque de France, Bases MIR1 et BSI1, Crédit Agricole S.A./ECO

Taux des dépôts à terme (%)

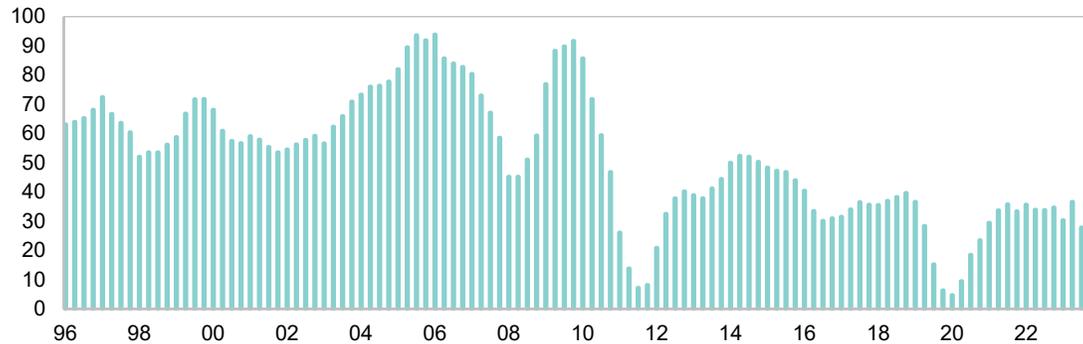


Sources : Banque de France, Base MIR1, Crédit Agricole S.A./ECO

PLACEMENTS DES MÉNAGES

DYNAMISME DE LA COLLECTE D'UNITÉS DE COMPTE

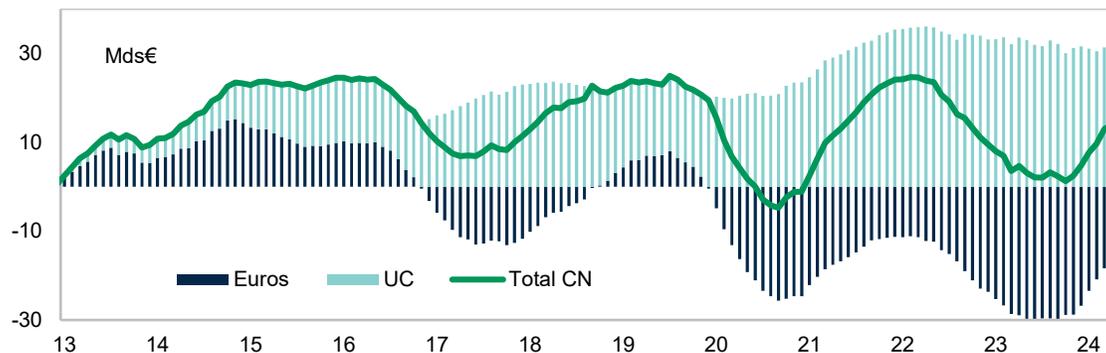
Flux d'assurance-vie cumul sur 4 trimestres



Derniers points : juin 2024

Sources : Banque de France, Comptes nationaux trimestriels, Crédit Agricole S.A./ECO

Collecte nette d'assurance-vie, cumul sur 12 mois



Derniers points : juin 2024

Sources : France Assureurs, Crédit Agricole S.A./ECO

En 2021, les flux de placements en assurance-vie (y compris intérêts capitalisés) se sont redressés, à 29 Mds€, après 5 Mds€ en 2020. La collecte nette (cotisations – rachats et prestations) est dynamique sur les contrats UC, à 34 Mds€, dans un contexte de marchés boursiers soutenus (+29% pour le CAC 40 en 2021). La décollecte est moins prononcée qu'en 2020 sur les contrats euros, à -12 Mds€. Le taux de rendement s'élève à 1,3%.

En 2022, le flux assurance-vie est en hausse, à 36 Mds€. La collecte nette sur les contrats UC s'élève à 34 Mds€, malgré le repli des marchés boursiers (baisse du CAC 40 de 9,5%). Concurrencés par les livrets et les dépôts à terme, les contrats euros décollectent de 21 Mds€. Leur taux de rendement est seulement de 2% (contre 3% pour le livret A).

En 2023, les flux nets d'assurance-vie ont fortement baissé mais restent positifs et s'établissent à 1,3 Md€. La collecte nette sur les contrats UC baisse légèrement et atteint 30 Mds€ malgré la bonne performance du CAC 40 (+16,5%). L'accélération de la décollecte nette sur les contrats euros s'explique par la faiblesse de leur rendement par rapport à l'épargne réglementée (2,6% servi au titre de l'année 2023 contre 3% pour le livret A).

En juin 2024, la collecte nette sur un an a été positive et s'établit à +13,9 Mds€. Si les contrats UC collectent à hauteur de 30,2 Mds€ (proche de la moyenne annuelle depuis 2020), ceux en euros décollectent de 16,3 Mds€. Ce regain d'intérêt pour les contrats en euros s'explique par l'amélioration des taux servis par les assureurs.

CONSULTEZ NOS DERNIÈRES PARUTIONS EN ACCÈS LIBRE SUR INTERNET

Date	Titre	Thème
28/11/2024	L'Inde rattrapée par les enjeux climatiques	Asie
28/11/2024	Slovaquie : Entre le marteau et l'enclume	PECO
27/11/2024	Allemagne – La locomotive ne bouge pas	Zone euro
26/11/2024	Italie – La construction résiste, mais pour combien de temps ?	Italie
26/11/2024	Émirats arabes unis - Les défis du fédéralisme fiscal pour le pilotage stratégique de l'économie	Moyen-Orient
25/11/2024	France – Faut-il s'inquiéter de la baisse du climat des affaires en novembre ?	France
25/11/2024	L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires – Grains	Agri-agro
22/11/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
21/11/2024	La Chine en ordre de bataille pour affronter la tempête Trump ?	Asie
20/11/2024	Moyen-Orient – Les États du Golfe ont-ils la bonne stratégie pour l'après-pétrole ?	Moyen-Orient
19/11/2024	Vietnam – Les IDE, carburant durable de la croissance économique du Vietnam ?	Asie
19/11/2024	France – Hausse du taux de chômage et des défaillances d'entreprises, pourquoi faut-il relativiser ?	France
18/11/2024	Allemagne – Scénario 2024-2025 : la croissance cale	Zone euro
15/11/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
14/11/2024	Le nickel calédonien sur la corde raide	Métaux
14/11/2024	Asie – Trump 2.0, ou l'ère de la grande incertitude commerciale	Asie
14/11/2024	Hongrie – Enfin une bonne nouvelle pour Viktor Orban	PECO
13/11/2024	Croissance en Amérique latine – Un "survol" des prévisions du FMI	Amérique latine
12/11/2024	France – L'Insee met le paquet, avec des comptes nationaux "augmentés", une première	France
12/11/2024	Immobilier commercial en France – Situation et perspectives : les valeurs vénales des bureaux prime ont augmenté à Paris au T3 2024	Immobilier

IHADDADEN Juba

+33 1 57 72 42 55

juba.ihaddaden@credit-agricole-sa.fr



MERCI DE VOTRE ATTENTION

POUR CONSULTER OU VOUS ABONNER
À NOS PUBLICATIONS SUR INTERNET :
<http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

Nos publications économiques non confidentielles sont également accessibles sur l'application « Études Eco » disponible sur [l'App Store](#) et sur [Google Play](#)

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille - **Rédacteur en chef :** Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau - **Statistiques :** Datalab ECO - **Secrétariat de rédaction :** Fabienne Pesty

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.